

Avis d'appel public à la concurrence

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE CRIEL-SUR-MER

Opération : Accord-cadre de maîtrise d'œuvre - Restauration de l'église Saint-Aubin ISMH

(Articles 27 et 34 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

[Montant estimatif de l'achat
supérieur à 90 000 € H.T. \(publication sur profil d'acheteur\)](#)

Cet avis fait office de règlement de la consultation

1/ Collectivité

COMMUNE DE CRIEL-SUR-MER

2/ Coordonnées

► Adresse complète (*adresse exacte à laquelle les dossiers de candidatures doivent être envoyés*)

Place du Général de Gaulle
76910 CRIEL SUR MER

► Canton : EU

► N° de téléphone : 02.35.50.51.20 ► N° de télécopie : 02.35.50.22.37

► Adresse électronique : mairie@criel-sur-mer.fr

► Site internet de la commune : www.criel-sur-mer.fr

► Profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com/>

3/ Mise en ligne : Immédiate

4/ Type de marché : SERVICE

5/ Objet de l'achat pour lequel l'annonce est passée (le plus précisément possible)

Accord-cadre de maîtrise d'œuvre - Restauration de l'église Saint-Aubin ISMH

Procédure adaptée. Accord-cadre mono-attributaire.

5.1 Dossier de consultation des entreprises et visite du site

Visite du site à solliciter auprès de la commune.

Le dossier de consultation des entreprises (disponible gratuitement sur le profil d'acheteur et sur le site de la mairie de Criel sur Mer), est constitué :

- Du projet de contrat (Acte d'engagement de l'accord-cadre, CCAP de l'accord-cadre, annexes) ;
- Des éléments de cadrage (Enjeux patrimoniaux - extrait du rapport de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du 10 juin 2017).

Les candidats sont invités à remettre un dossier de candidature et un dossier d'offre, chaque document devant être daté et signé.

5.2 Documents à remettre par les candidats

Le dossier de candidature contient l'ensemble des éléments mentionnés dans l'annexe de cet avis jointe au profil d'acheteur, à remplir et joindre à ce dossier.

Le pouvoir adjudicateur effectuera une analyse des candidatures présentées selon les critères suivants : compétences, références et moyens.

Le dossier d'offre contient :

- Le dossier de consultation des entreprises avec le projet de contrat et les éléments de cadrage datés et signés.
- Un mémoire justificatif comprenant des éléments de :
 - Motivation : présentation des atouts et contraintes du site suite à sa visite, accompagnée de prises de vues et de remarques au sujet des éléments de cadrage ;
 - Méthodologie : compréhension de l'accord-cadre mono-attributaire (avec établissement d'un planning indicatif), description du savoir-faire du candidat et/ou de son groupement en matière de consultation des entreprises (élaboration des pièces administratives, pratiques « marchés publics » etc.) ;
 - Qualification : présentation du candidat et de son équipe (y compris cotraitants le cas échéant), organisation de l'équipe à l'opération avec interlocuteur privilégié. **La compétence Architecte du patrimoine ou équivalent mandataire est exigée ;**
 - Références en rapport avec les éléments de cadrage et le projet de contrat.

5.3 Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre sera fonction de la complexité technique de l'opération (études suivies d'exécutions de tranches de travaux), et des capacités financières du pouvoir adjudicateur. L'ensemble des marchés subséquents prévus sont susceptibles d'être exécutés au-delà de 4 ans après signature de l'accord-cadre. Les modalités d'achèvement de l'accord-cadre sont mentionnées dans le CCAP de l'accord-cadre.

5.4 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leurs pondérations :

- 70% Mémoire justificatif
- 10% Prix du « Diagnostic »
- 10% Taux d'honoraires du maître d'œuvre sur la phase « études » ;
- 10% Taux d'honoraires moyen du maître d'œuvre sur la phase « travaux ».

5.5 Négociation

La collectivité pourra procéder à une ou plusieurs phase(s) de négociation écrite ou orale avec un/les candidat(s) le(s) mieux classé(s) à l'issue de l'analyse des candidatures et des offres, au nombre de 4 candidats maximum.

La collectivité se réserve également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.6 Divers

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro. Le candidat doit formellement indiquer les informations protégées par le secret commercial et d'affaires.

Les demandes complémentaires ou observations concernant le dossier de consultation peuvent être adressées au plus tard 9 jours calendaires avant la date de remise des dossiers administratifs. La collectivité pourra apporter des modifications au dossier de consultation.

6/ Date et heure limites de dépôt des offres (Attention : ne pas oublier l'heure)

Vendredi 9 mars 2018 à 17 H 00

Horaires d'ouverture accueil mairie : lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi : 8 H 30 -12 H 00/13 H 30 -17 H 00

7/ Contact pour tous renseignements complémentaires

Renseignements Administratifs

Nom : FRETTE-MACHARD

Prénom : Séverine

Fonction : Directrice Administrative et Financière

Tel : 02.35.50.51.23

Renseignements techniques :

Nom : QUESNEL

Prénom : Olivier

Fonction : Directeur des Services Techniques

Tel : 02.35.50.06.18